Visite ministérielle
Qualité du milieu de vie en CHSLD
Plan d'amélioration Web

Informations sur l'installation

Nom de l'installation visitée	HOPITAL ET CHSLD ARGYLL		
Statut	Public	Nbre de lits perm. au permis	259
Établissement	CIUSSS DE L'ESTRIE – CHU DE SHERBROOKE	Adresse	375, RUE ARGYLL
Région	Estrie	Ville	Sherbrooke

Informations sur la visite

Date de la visite	3 octobre 2023	Reddition de comptes 1	3 juillet 2024
Date de transmission		Reddition de comptes 2	3 avril 2025

Prestataires de services

Développer des stratégies pour favoriser une culture de bientraitance auprès des personnes hébergées et de leurs proches;
Sensibiliser le personnel, le résident et ses proches ainsi que les différents acteurs du milieu notamment en lien avec les troubles neurocognitifs majeurs, les soins palliatifs et de fin de vie ainsi que les moyens visant à contrer la maltraitance.

Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
1. S'assurer de développer les connaissances des différents acteurs impliqués dans le milieu de vie afin d'offrir une approche adaptée aux besoins des résidents.	• Des activités d'information ou de sensibilisation ne sont pas offertes annuellement au personnel concernant les soins palliatifs et de fin de vie	1.1 Non débuté 1.2 Non débuté

Pratiques cliniques

S'assurer que les résidents reçoivent des soins d'assistance et des services adaptés à leurs besoins en favorisant l'autodétermination et dans le respect de leur dignité :
- Utilisation de l'histoire de vie par les différents acteurs du milieu de vie;
- Pratique du PAB accompagnateur intégrée;
- Rencontres interdisciplinaires réalisées.

Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
2. S'assurer que chaque résident ait un PAB accompagnateur dédié qui actualise ses fonctions.	• La pratique du PAB accompagnateur n'est pas actualisée.	2.1 En cours 2.2 Non débuté
Recommandations	**Élément(s) non conforme(s)**	**État d'avancement**
3. S'assurer qu'une rencontre interdisciplinaire permettant de cibler les besoins prioritaires et les objectifs d'intervention pour le résident soit réalisée dans le respect du délai prévu à la procédure.	• Une rencontre interdisciplinaire est réalisée pour les résidents, mais elle ne respecte pas le délai prévu à la procédure de l'établissement.	3.1 En cours
Recommandations	**Élément(s) non conforme(s)**	**État d'avancement**
4. S'assurer d'offrir des soins d'assistance et des services personnalisés aux résidents qui répondent à leurs besoins et qui favorisent leur autodétermination.	• Certains soins d'assistance et services offerts aux résidents ne répondent pas à leurs besoins spécifiques au niveau du respect de leurs préférences quant aux heures de lever.	4.1 Non débuté

Activité repas

Le repas est une activité en soi et signifie beaucoup plus qu'uniquement se nourrir. Elle contribue au maintien des capacités de la personne, tant sur les plans physique que social;
Ce moment doit se dérouler dans une ambiance agréable, conviviale en favorisant les interactions et le plaisir de manger.

Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
5. S'assurer que les résidents ne soient pas en attente plus de vingt minutes avant le début du repas.	• La majorité des résidents est placée à leur table en attendant leur repas, plus de vingt minutes avant le début de l'activité.	5.1 Non débuté

Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
6. S'assurer d'informer les résidents des mets qui leur sont servis.	• Le personnel ne nomme pas le menu servi aux résidents.	6.1 Non débuté

Milieu de vie

Milieu de vie accueillant, chaleureux, adapté et personnalisé permettant au résident et à ses proches de sentir comme à la maison;
Milieu de vie animé, inclusif, évolutif permettant aussi des activités spontanées et tenant compte des capacités fonctionnelles des résidents;
Milieu de vie favorisant la cohésion entre les résidents, leurs proches, le personnel, les bénévoles et la communauté.

Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
7. S'assurer d'adapter les pratiques afin d'offrir un milieu de vie permettant aux résidents de se sentir comme à la maison.	• Certaines pratiques rappellent un milieu institutionnel et ne permettent pas au résident de se sentir chez-lui, particulièrement, il s'agit: - du recours systématique au port du bracelet d'identification; - de la présence d'affichage professionnel et administratif dans les aires de vie des résidents.	7.1 - En cours 7.2 - Non débuté

Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
8. S'assurer d'offrir quotidiennement aux résidents des activités stimulantes, significatives et adaptées.	• Les activités individuelles et de groupe ne sont pas offertes sur une base quotidienne.	8.1 - En cours